

geoy's , de son côté , lui raconta en détail , dans une grande lettre , toutes les circonstances de sa vocation . Elle lui expose avec simplicité et effusion de cœur les divers motifs qui l'avaient portée à établir la Congrégation ; et surtout elle lui fait remarquer que cette institution avait eu pour fin d'honorer la vie *voyagère* de la très-sainte Vierge , qu'aucune communauté jusque alors ne s'était proposé d'imiter . Mais , par un effet de sa rare humilité , elle ne dit presque rien dans tout ce récit qui puisse donner à entendre qu'elle eût eu plus de part à cet établissement que les premières compagnes qui s'étaient jointes à elle . « La facilité de vous écrire que vous m'offrites l'an passé , lui dit-elle , me donne la liberté de vous faire savoir les motifs qui ont porté à faire l'établissement de la Congrégation à Montréal , et comme j'apprends que vous avez la charité de travailler aux règlements qui doivent y servir , je passe sur ma répugnance pour vous faire savoir les fins de cet institut (1) . » Après avoir donc rapporté , entre autres circonstances de sa vocation , le dessein qu'avait eu M. Jendret de faire honorer à Troyes la vie de Marie par une nouvelle communauté qui n'avait pas réussi , les paroles qu'il lui avait dites en l'envoyant en Canada . « que

(1) Archives du séminaire de Saint-Sulpice à Paris . lettre autographe de la sœur Bourgeois .